

Incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les décisions proposées au Conseil exécutif pour adoption

Décision :	Répartition proportionnelle des fonds pour la contribution de partenariat en vertu du Cadre de préparation en cas de grippe pandémique pour l'échange des virus grippaux et l'accès aux vaccins et autres avantages
A.	Lien avec le budget programme révisé approuvé pour 2022-2023
1.	Produit(s) défini(s) dans le budget programme révisé approuvé pour 2022-2023 au titre duquel/desquels ce projet de décision serait appliqué s'il était adopté : 2.2.3 Atténuer le risque d'émergence et de réémergence d'agents pathogènes à haut risque et améliorer la préparation aux pandémies
2.	En quoi l'examen du projet de décision se justifie-t-il s'il n'y a pas de lien avec les résultats prévus dans le budget programme révisé approuvé pour 2022-2023 ? Sans objet
3.	Toute activité supplémentaire du Secrétariat pendant l'exercice 2022-2023 qui ne peut pas être incluse dans la limite du budget programme révisé approuvé pour 2022-2023 : Sans objet
4.	Délais estimatifs (en nombre d'années ou de mois) pour appliquer la décision : Cette décision serait appliquée en continu, de 2023 au 31 décembre 2030, en application des plans de mise en œuvre de haut niveau relatifs à la contribution de partenariat en vertu du Cadre PIP, moyennant l'allocation de 70 % des contributions reçues à l'application de mesures de préparation en cas de grippe pandémique, au titre de la section 6.14.3 du Cadre PIP, et de 30 % des contributions aux activités de riposte à la grippe pandémique.
B.	Incidences, en termes de ressources, de l'application de la décision pour le Secrétariat
1.	Dépenses totales à budgétiser pour appliquer la décision, en millions USD : Comme les activités seraient totalement intégrées dans la mise en œuvre continue du Cadre PIP par l'Organisation, aucune ressource supplémentaire n'est prévue pour la mise en œuvre de cette décision.
2.a	Estimation des dépenses pouvant être incluses dans la limite du budget programme révisé approuvé pour 2022-2023, en millions USD : Sans objet
2.b	Estimation des dépenses supplémentaires qui ne sont pas inscrites dans le budget programme révisé approuvé pour 2022-2023, en millions USD : Sans objet

3. Estimation des dépenses à budgétiser dans le projet de budget programme 2024-2025, en millions USD : Sans objet
4. Estimation des dépenses à budgétiser dans les futurs projets de budget programme, en millions USD : Sans objet
5. Volume des ressources déjà disponibles pour financer l'application de la décision lors de l'exercice en cours, en millions USD : <ul style="list-style-type: none">– Ressources disponibles pour financer la décision lors de l'exercice en cours : Sans objet– Déficit de financement restant lors de l'exercice en cours : Sans objet– Le cas échéant, estimation des ressources faisant l'objet des efforts de mobilisation actuels qui contribueraient à combler le déficit de financement lors de l'exercice en cours : Sans objet

= = =